

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 Juin 2023

Table des matières

I.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2023	3
II.	COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023	8
III.	ANNEXE AUX COMPTES AU 30 JUIN 2023	15

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2023

Note Préliminaire

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec tous les états financiers sociaux de la Société, les notes annexées aux états financiers sociaux de la Société pour la période close le 30/06/2023 et toute autre information financière figurant dans le rapport financier semestriel.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future d'Eurofins Cerep et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Commentaires sur l'activité et les résultats

Chiffre d'affaires social

Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires social s'établit à 21 534 K€ contre 22 996 K€ enregistrés au 30 juin 2022, en baisse de 6.36%. Cette baisse s'explique par une contraction du marché de la drug discovery liée aux incertitudes économiques et géopolitique qui poussent les acteurs du marché pharmaceutique à orienter leur budget de R&D sur les programmes ayant déjà atteint le stade clinique. D'autre part la remontée des taux d'intérêts des banques centrales a diminué le financement disponible pour les sociétés de biotechnologies.

(K€)	30.06.23	30.06.22	Variations	
			Valeurs	%
Services	21 533	22 996	-1 462	-6.36%
Autres	1	0		
Total	21 534	22 996	-1 462	-6.36%

Résultats de la Société

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2023 s'élève à 2.435 K€ pour 5.680 K€ au premier semestre 2022. Cette baisse s'explique par la baisse du chiffre d'affaires et une hausse maîtrisée de nos coûts liée au développement de nouvelles activités.

Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2023 s'élève à +708 K€ contre -154 K€ au premier semestre 2022. Il comprend principalement les produits financiers liés à nos placements de trésorerie ainsi que les écarts de change liés à l'évolution du taux de change EUR/DOL.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -10 K€ contre +12 K€ au premier semestre 2022.

Résultat net

Le résultat net de la Société s'établit à 3.198 K€ contre 5.510 K€ au 30 juin 2022.

Chiffres-clés

	30.06.2023	30.06.2022	Variation
Chiffre d'affaires	21 534	22 996	-1 462
Résultat d'exploitation	2 435	5 680	- 3 245
Résultat financier	708	-154	+862
Résultat exceptionnel	-10	12	-22
Résultat net	3 198	5 510	-2 312

Recherche et développement

De nouvelles applications à des tests pharmacologiques inaccessibles par les technologies historiques sont explorées autour de la plateforme de lecture en spectrométrie de masse, investie d'abord pour la mise en place de la plateforme épigénétique, puis pour celle de la plateforme ADME. Ces nouvelles applications devraient permettre d'offrir à l'industrie des modèles pharmacologiques permettant à nos clients d'évaluer les effets de leurs molécules sur ces cibles jusqu'ici impossible ou très difficile à évaluer, ou d'évaluer plus finement les mécanismes d'action de ces molécules sur les cibles traitées, contribuant une nouvelle fois à l'extension des domaines de la recherche pharmaceutique.

La Société a mis en place de tests cellulaires permettant de mesurer l'engagement des cibles kinases à l'intérieur même de l'environnement cellulaire, en complément de la plateforme acquise permettant de mesurer l'effet des candidats médicaments sur l'activité enzymatique.

Enfin une nouvelle plateforme de biophysique se spécialise dans la caractérisation des modes d'actions et la mécanistique des petites molécules en tant que ligand de protéines cibles.

Trésorerie

La position de trésorerie de la Société s'élève 9 320 K€ au 30 juin 2023 contre 5 073 K€ au 30 juin 2022.

Au cours du premier semestre 2023 la variation de trésorerie est de -3 493 K€.

Principaux risques

Les principaux risques pour les six premiers mois de l'exercice 2023 sont présentés dans les comptes sociaux pour la période clos le 30 juin 2023 (ci-après) et dans le rapport annuel 2022 du Groupe.

Les principaux risques pour le second semestre 2023 sont identiques à ceux décrits dans les notes et le rapport mentionnés ci-dessus.

Conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours du premier semestre de l'exercice 2023 et au cours des exercices antérieurs

Les conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2023 :

- Suspension du contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL. Compte tenu de sa nomination en qualité de Directeur Général, le contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL a été suspendu pour la durée de son mandat social. La couverture sociale est maintenue durant la période de suspension et son contrat sera automatiquement réactivé en cas de

cessation de ses fonctions de mandataire social. Cette convention a été approuvée lors du conseil du 19 avril 2018.

- Bien qu'il ne produise plus d'effet à date comme précisé ci-après, il est rappelé qu'un autre contrat de Deposit Agreement a été conclu entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} juin 2022, soit jusqu'au 31 mai 2023. Ce contrat a été résilié par anticipation lors de la conclusion d'un nouveau contrat en 2023. Il a eu pour effet de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€ et a été autorisé par décision du Conseil d'administration lors de sa réunion du 31 mai 2022. Par ailleurs, ce contrat entrant dans le champ des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, il a été porté à la connaissance du Commissaire aux comptes et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 mai 2023. Cette dernière avait rejeté ladite convention (ci-après le « **Deposit Agreement 2022** »).

Conventions réglementées conclues au cours du premier semestre de l'exercice 2023 :

- Conclusion d'un nouveau Deposit Agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en vue de mettre fin (par anticipation) et remplacer le Deposit Agreement 2022 (ci-après le « **Deposit Agreement 2023** »). Les principaux termes et conditions du nouveau Deposit Agreement 2023 sont les suivants :

- durée : 1 an avec effet rétroactif au 1er janvier 2023 ;
- montant maximum de dépôt : 40M€ ;
- taux de rémunération : taux de 2,1% par an pour le premier trimestre 2023 puis, pour les trimestres suivants, rémunération déterminée sur la base de la moyenne d'au moins trois cotations bancaires pour un dépôt de taille similaire ; cotations qui seront demandées par Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL au début de chaque trimestre ;
- modalités de résiliation : préavis de 31 jours.

La conclusion du Deposit Agreement 2023 avait été autorisée par décision du Conseil d'administration du 12 avril 2023 en raison notamment du nouveau taux de rémunération proposé, ses modalités de révisions prévues et la possibilité pour la Société de retirer les sommes à tout moment, moyennant un préavis de 31 jours.

Les modalités du Deposit Agreement 2023 ont été définies sur la base de conditions pratiquées par plusieurs banques.

Ce contrat, entrant dans le champ des conventions réglementées visés à l'article L225-38 du Code de Commerce, il a été porté à la connaissance du Commissaire aux comptes et a été soumis au vote de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2023. Cette dernière a rejeté ladite convention.

Faits marquants de la période

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes semestriels 2023 de la Société, par le Conseil d'administration, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Evènements postérieurs à la période et perspectives du second semestre 2023

Le renouvellement des contrats de services ainsi que le développement des contrats liés à la plateforme biophysique et à la plateforme de Drug Discovery intégrée devrait permettre de stabiliser la baisse de son chiffre d'affaires au deuxième semestre 2023.

II. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

Comptes Sociaux au 30 juin 2023

***Siège social : BP 30001 - 2 Rue du Professeur Gargouil – 86600 Celle
L'Evescault***



Bilan Actif (€)

	Montant brut	Amortissements Dépréciations	Net 30.06.23	Net 30.06.22
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	844	844	0	0
Fonds commercial	2 234	0	2 234	2 234
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances, acomptes immobilisations incorporelles		0		
Immobilisations corporelles				
Terrains	29	0	29	29
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, outillage	13 425	10 037	3 388	3 532
Autres immobilisations corporelles	5 779	2 620	3 159	3 265
Immobilisations en cours	2 673	0	2 673	1 383
Avances et acomptes	0	0		
Immobilisations financières				
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts	238	0	238	238
Autres immobilisations financières	17	0	17	17
Actif immobilisé	25 238	13 501	11 737	10 697
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	3 887	1 073	2 814	2 668
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services			0	0
Produits intermédiaires et finis	1 767	407	1 360	1 168
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 045	176	7 868	7 428
Autres créances	38 884	0	38 884	35 139
Trésorerie et assimilés				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
(dont actions propres: 0)				
Disponibilités	9 320	0	9 320	5 073
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	570	0	570	375
Actif circulant	62 472	1 657	60 816	51 851
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif	153	0	153	245
Total général	87 863	15 157	72 706	62 793

Bilan Passif (K€)

	30.06.23	30.06.22
Capital social ou individuel (dont versé : 76k€)	76	76
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 838	10 838
Réserve légale	8	8
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 031	10 031
Report à nouveau	35 902	24 377
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 198	5 510
Subventions d'investissement	122	76
Capitaux propres	60 174	50 916
Provisions pour risques	157	320
Provisions pour charges	1 386	1 752
Provisions pour risques et charges	1 542	2 072
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	11
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 0)	3	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 502	1 392
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 478	4 063
Dettes fiscales et sociales	3 464	3 403
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	985	227
Autres dettes	467	512
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	22	22
Dettes	10 922	9 633
Ecarts de conversion passif	67	173
Total général	72 706	62 793

Compte de Résultat Première partie (K€)

	France	Exportation	30.06.23	30.06.22
Ventes de marchandises	1	0	1	0
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	685	20 848	21 533	22 996
Chiffre d'affaires net	686	20 848	21 534	22 996
Production stockée			82	172
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			-7	12
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			1 531	1 481
Autres produits			182	488
Produits d'exploitation			23 322	25 150
Achats matières premières et autres approvisionnements			3 344	3 844
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)			-60	-817
Autres achats, charges externes			8 620	8 978
Impôts et taxes et versements assimilés			196	214
Salaires et traitements			4 997	4 250
Charges sociales			2 082	1 877
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			996	845
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			136	67
Pour risques et charges : dotations aux provisions			64	85
Autres charges			512	128
Charges d'exploitation			20 887	19 470
Résultat d'exploitation			2 435	5 680

Compte de Résultat Deuxième partie (K€)

	30.06.23	30.06.22
Produits financiers de participations	464	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	113	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	167	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Produits financiers	744	0
Dotations financières amortissements, provisions	30	152
Intérêts et charges assimilées	6	1
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	36	154
Résultat financier	708	-154
Résultat courant avant impôts	3 143	5 526
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	0	22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	0	0
Charges exceptionnelles	0	9
Résultat exceptionnel	0	12
Impôts sur les bénéfices et participation	-55	28
Total des produits	24 067	25 171
Total des charges	20 868	19 661
Bénéfice ou perte	3 198	5 510

Tableau des flux de trésorerie (K€)

	30.06.2023	30.06.22
Résultat net	3 198	5 510
Amortissements et provisions	934	891
Plus ou moins values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement	4 132	6 401
Variation des stocks	-142	-989
Variation des créances d'exploitation	345	-344
Variation des créances hors exploitation	-1 126	544
Variation des dettes d'exploitation	-138	-417
Variation des dettes hors exploitation	-748	615
Charges et produits constatés d'avance	-470	-221
Pertes et gains de change	97	-78
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 182	-891
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 950	5 511
Acquisition d'immobilisations	-518	-196
Cession d'immobilisations	0	0
Subvention d'investissement	46	30
Variation dettes sur immobilisations	-507	-2 770
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-979	-2 937
Augmentation de capital		
Variation des comptes courants groupe	-4 465	1 197
Prêt effort construction		
Remboursement d'emprunts / Avance preneur		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-4 465	1 197
Variation de trésorerie	-3 494	3 771
Trésorerie à l'ouverture	12 814	1 301
Trésorerie à la clôture	9 320	5 073
	-3 493	3 772

Tableau des flux de trésorerie (K€)

	30/06/2023	30.06.22
Résultat net	3 198	5 510
Amortissements et provisions	934	891
Plus ou moins values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement	4 132	6 401
Variation des stocks	-142	-989
Variation des créances d'exploitation	345	-344
Variation des créances hors exploitation	-1 126	544
Variation des dettes d'exploitation	-138	-417
Variation des dettes hors exploitation	-748	615
Charges et produits constatés d'avance	-470	-221
Pertes et gains de change	97	-78

Variation du besoin en fonds de roulement	-2 182	-891
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 950	5 511
Acquisition d'immobilisations	-518	-196
Cession d'immobilisations	0	0
Subvention d'investissement	46	30
Variation dettes sur immobilisations	-507	-2 770
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-979	-2 937
Augmentation de capital		
Variation des comptes courants groupe	-4 465	1 197
Prêt effort construction		
Remboursement d'emprunts / Avance preneur		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-4 465	1 197
Variation de trésorerie	-3 494	3 771
Trésorerie à l'ouverture	12 814	1 301
Trésorerie à la clôture	9 320	5 073
	-3 493	3 772

Annexe

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

B. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

B.1 CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue des immobilisations.

Les taux les plus couramment pratiqués selon le mode linéaire sont les suivants :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 8 ans
- Installations générales agencements, aménagements 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 8 ans

Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus, lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Lignées cellulaires

Depuis 2003, Eurofins Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilage pharmacologique.

Ce matériel biologique reproductible indéfiniment est comptabilisé en bien corporel non amortissable à l'actif du bilan. Il est évalué au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'il est créé par Eurofins Cerep.

A l'arrêté des comptes, l'intérêt de chaque lignée est jugé en fonction de la valeur de marché de la lignée, de son intérêt scientifique, de la présence au catalogue de tests pharmacologiques l'utilisant et de la réalisation récente de ces tests ayant généré des flux de trésorerie positifs. Cet examen décide du maintien de la valeur comptable de la lignée ou de sa dépréciation. La Société applique le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Fonds de commerce

Le(s) fonds de commerce a/ont une durée d'utilisation non limitée et par conséquent n'est/ne sont pas amorti(s).

Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il apparaît un indice de perte de valeur et à minima une fois par exercice à la clôture des comptes.

Si la valeur actuelle du/des fond(s) de commerce devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

B.3 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée sur la base des critères retenus lors de l'acquisition, notamment le chiffre d'affaires et les estimations des flux futurs actualisés de trésorerie. Pour les sociétés créées, est également pris en compte le niveau des capitaux propres.

B.4 STOCKS

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main-d'œuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

B.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, pour les autres créances clients, une dépréciation forfaitaire est constatée sur la base de la balance âgée clients. Les taux de dépréciation sont croissants, proportionnellement au nombre de jours de retard de règlement par facture.

B.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

B.7 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de la société en matière de retraites sont comptabilisés sous forme d'une provision pour charges. La provision inclut les écarts actuariels et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ : 65 ans pour les cadres et 63 ans pour les non cadres
- probabilité de survie : selon les tables de mortalité établies par l'INSEE F 2016-2018
- taux de turn-over : entre 0% et 14% selon l'âge
- taux d'inflation des salaires : Entre 2.5% et 4.5 %
- taux d'actualisation financière : 3.74%
- taux moyen des charges sociales cadres : 42%
- taux moyen des charges sociales non cadres : 24%
- convention collective applicable : industrie pharmaceutique

En vertu de la recommandation n°2013.02 du 7 novembre 2013 de l'ANC autorisant l'application d'IAS19 révisé dans les comptes sociaux, la société a évalué ses engagements de retraite selon la méthode 2 et a comptabilisé les écarts actuariels immédiatement et intégralement en résultat, en résultat financier.

B.8 PROVISION POUR PERTE DE CHANGE ET OPERATIONS EN DEVISES

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change du mois précédant l'opération. A la clôture de l'exercice, toutes les opérations en devises figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes. Les différences de conversion sont inscrites aux comptes transitoires.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

B.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société applique la méthode dite « à l'avancement », pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés prorata temporis dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

C. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

C.1 BILAN ACTIF

C.1.1. Immobilisations incorporelles

(K€)	01.01.23	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.23
Valeurs brutes					
Fonds commercial	2 234	0	0	0	2 234
Autres immobilisations incorporelles	844	0	0	0	844
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Total	3 077	0	0	0	3 077
(K€)	01.01.23	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprise	30.06.23
Amortissements/Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	844	0	0	0	844
Total	844	0	0	0	844

Le fonds commercial correspond au rachat de l'activité « GPCR Fonctionnel » afin de permettre à Eurofins Cerep de proposer un catalogue complet sur cette plateforme.

C.1.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (K€)	01.01.23	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.23
Terrains	29	0	0	0	29
Matériel et outillage	13 162	263	0	0	13 425
Autres immobilisations corporelles	5 779	0	0	0	5 779
Immobilisations en cours	2 418	255	0	0	2 673
Total	21 388	518	0	0	21 906
Amortissements/Dépréciations (K€)	01.01.23	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprises	30.06.23
Agencements des constructions	0	0	0	0	0
Matériel et outillage	8 324	894	0	0	9 218
Autres immobilisations corporelles	2 518	101	0	0	2 620
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total	10 843	996	0	0	11 838

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Les acquisitions et les mises en service de matériel, outillage et autres immobilisations de la période représentent principalement des équipements de laboratoire et du matériel informatique.

C.1.3. Immobilisations financières brutes

Echéances de remboursement des créances liées aux immobilisations financières

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Prêt	238			238
Autres immobilisations financières	17	0	17	0
Total	255	0	17	238

C.1.4. Stocks et en-cours

Principales composantes des stocks et en-cours

(K€)	Brut	Provision	Net
Matières premières & fournitures	3 887	1 073	2 814
Produits intermédiaires	1 767	407	1 360
Total	5 654	1 480	4 174

- . Les matières premières sont des produits chimiques et des produits biologiques.
- . Les fournitures sont les consommables utilisés lors des tests.
- . Les produits intermédiaires sont des préparations biologiques prêtes à être utilisées lors de tests.

C.1.5. Créances

Echéances des créances avant provisions

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients et comptes rattachés	8 045	8 045	-	-
Créances fiscales et sociales	271	271	-	-
Compte courant groupe	36 522	35 296	-	1 226
Autres créances	2 091	2 091		-
Charges constatées d'avance	570	570	-	-
Total	47 498	46 272	-	1 226

C.1.6. Provisions pour dépréciation d'actif

(K€)	01.01.23	Augmentation	Diminution	30.06.23
Immobilisations financières	0	0	0	0
Stocks matières & produits finis	1 417	136	73	1 480
Clients	178	0	1	176
Total	1 595	136	74	1 657

C.2. BILAN PASSIF

C.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

(K€)	Situation au 01.01.23	Affectation du résultat	Conversion d'O.S.A	Augmenta- tion de capital	Autres	Résultat de l'exercice	Situation au 30.06.2023
Capital social	76						76
Prime d'émission	10 838						10 838
Réserve légale	8						8
Autres réserves	10 031	0					10 031
Report à nouveau	24 377	11 524					35 902
Résultat	11 524	-11 524				3198	3 198
Subventions d'investissement	76				46		122
Total	56 930	0	0	0	46	3 198	60 174

2.2. Provisions

(K€)	Initial au 01.01.2023	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde au 30.06.2023
			Utilisées	Non Utili- sées		
Ecart de change	320	0	167			153
provision pour risques	3	1	0			4
Provisions pour risques	323	1	167	0	0	157
Engagement de retraite	1 343	94	50			1 386
Litiges salariés et indemnités licenciement				0		0
Provisions pour charges	1 343	94	50	0		1 386
Total	1 666	94	218	0	0	1 542

C.2.3. État des dettes

Echéancier des dettes :

(K€)	Montant brut	- 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit	3	3	-	-
Acomptes reçus sur commandes	1 502	1 502	-	-
Fournisseurs et rattachés	4 478	4 478	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 464	3 464	-	-
Dettes sur immobilisations	985	985	-	-
Autres dettes	467	467	-	-
Produits constatés d'avance	22	22	-	-
Total	10 922	10 922	0	0

D. AUTRES INFORMATIONS

D.1 PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

D.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Catégorie d'activité	CA 2023 (en k€)
Services	21 533
Autres	1
TOTAL	21 534

D.3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société est incluse dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société :

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Val Fleuri 23

1526Luxembourg

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site d'Eurofins : www.eurofins.com

D.4 REGIME FISCAL

D.4.1 INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la mère intégrante est la société EUROFINS SCIENTIFIC SE à partir du 1er janvier 2018.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt est supporté personnellement et définitivement par Eurofins Scientific SE. Cette dernière reverse à la société les crédits d'impôts obtenus de son fait.

Aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est donc comptabilisée dans les comptes de la société au titre du premier semestre 2023

Les déficits reportables au 31/12/2022 s'élèvent à 9 691 786€.

D.4.2 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Certaines dépenses supportées par la société ouvrent droit au crédit d'impôt recherche.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé au fur et à mesure des dépenses éligibles engagées dans l'année.

Au titre de l'exercice, le crédit d'impôt s'est élevé à 210 000 €.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

A la clôture, la créance de crédit d'impôt recherche s'élève à 2 254 187€.

D.5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen présenté est la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile. L'effectif moyen par catégorie employé pendant l'exercice est le suivant :

Catégorie d'effectifs	
Cadres	67
Non cadres	166
TOTAL	233

D.6 REMUNERATIONS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car, en raison du nombre des intéressés, cela conduirait à publier des rémunérations individuelles.

Aucun engagement pour pension de retraite n'a été contracté ni aucune avance ou crédit octroyé.

E. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

F. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

Instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de financements par crédit-bail auprès d'organismes financiers et de trésorerie. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations de la Société. La Société détient également des créances clients, des dettes fournisseurs, des avances et acomptes reçus sur commandes qui sont générés par ses activités.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers de la Société sont le risque de change, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêts et le risque de marché.

Risque de change

Le bilan de la société est sensible aux variations du dollar US contre l'euro. La Société ne couvre pas ces expositions structurelles mais cherche à limiter ses effets en visant l'équilibre dans la devise de fonctionnement des actifs et des passifs.

La Société est également exposée à un risque de change concernant la partie du chiffre d'affaires et des charges réalisées en devises autres que l'euro. Ce risque existe principalement concernant le dollar US et, dans une moindre mesure, le yen japonais quant aux produits et charges et flux de trésorerie liés ainsi qu'aux éléments correspondant des comptes de créances clients, des comptes fournisseurs et de trésorerie libellés dans ces devises.

Risque de taux

L'exposition de la Société au risque de variation des taux d'intérêt est liée à l'endettement financier à long terme.

La politique de la Société consiste à gérer la charge d'intérêt en contractant majoritairement des financements à taux fixes.

Ainsi au 30 Juin 2023, la société ne présente pas d'endettement financier à long terme

Risque de marché

Eurofins Cerep utilise différents instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Ils sont constitués de dépôts bancaires principalement en euro et en dollar US.

La politique de la Société vise à limiter les risques de perte sur ses placements en privilégiant les instruments monétaires ou obligataires et sélectionnés sur la base d'historiques de volatilité et de performance par rapport aux indices de référence et de notations d'agences et en procédant à un suivi régulier des valeurs de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société représente l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements suivant leurs échéances. L'appréciation du risque de liquidité repose sur le suivi des échéanciers des financements de la Société, l'évolution du niveau de trésorerie disponible et les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. A la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié de besoin de trésorerie à court terme.

La trésorerie de la Société est de 9 320 K€ au 30 Juin 2023, à comparer aux 12 814 K€ du 31 décembre 2022

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie découle de l'éventualité qu'une partie au contrat n'honore pas ses obligations causant ainsi une perte à l'autre partie. Eurofins Cerep considère qu'il existe un risque de contrepartie sur certains postes du bilan, le plus significatif portant sur les créances clients, ainsi que sur des engagements figurant en hors bilan (achats de matières premières et travaux), couvert par des mesures appropriées.

Une proportion significative du chiffre d'affaires est réalisée avec quelques clients. Les contrats de prestation de services de l'activité de la Société couvrent quelques mois et constituent une proportion importante du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires réalisé avec les plus importants partenaires commerciaux de la Société se décompose comme suit :

- trois plus importants partenaires commerciaux : 11.44%
- cinq plus importants partenaires commerciaux : 16.61%
- dix plus importants partenaires commerciaux : 27.87%

Cette concentration du risque de crédit sur quelques clients et l'incidence d'une défaillance éventuelle d'un tiers sur le compte de résultat d'Eurofins Cerep sont atténués par la taille et la solvabilité financière des grands groupes de l'industrie pharmaceutique, qui constituent les principaux partenaires d'Eurofins Cerep. Toutefois, Eurofins Cerep compte parmi ses clients plusieurs entreprises de recherche pharmaceutique qui réalisent des pertes récurrentes et pour lesquelles les fonds levés auprès d'investisseurs constituent la principale source de financement. La Société a constaté au cours des exercices antérieurs plusieurs défaillances. L'irrécouvrabilité reste cependant limitée au regard de la base de clientèle de Eurofins Cerep, ce qui réduit dans une certaine mesure cette exposition.

Eurofins Cerep intègre dans sa démarche commerciale un processus d'évaluation de la solvabilité du prospect et inclut, si nécessaire ou selon les particularités de la prestation, l'obligation de versement d'acomptes ou d'avances par le client.

La Société est également dépendante de la solvabilité de plusieurs fournisseurs ou prestataires, certains étant stratégiques dans la fourniture de technologies ou de matières premières. Les procédures d'achats d'Eurofins Cerep intègrent l'établissement et la mise à jour d'une liste de fournisseurs approuvés. Le processus d'approbation, qui implique par ailleurs le service de contrôle qualité, inclut un examen de solvabilité qui peut faire appel à des évaluations d'agences de notation de risque crédit.

Enfin, Eurofins Cerep gère son risque de contrepartie sur ses instruments financiers en sélectionnant rigoureusement les institutions financières tierces, en diversifiant les contreparties par type de contrat et en procédant à un suivi régulier des engagements.

G. CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES AU COURS DE L'EXERCICE 2023 ET AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

Le Conseil d'Administration rappelle les conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis :

Les conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2023 :

- Suspension du contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL. Compte tenu de sa nomination en qualité de Directeur Général, le contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL a été suspendu pour la durée de son mandat social. La couverture sociale est maintenue durant la période de suspension et son contrat sera automatiquement réactivé en cas de cessation de ses fonctions de mandataire social. Cette convention a été approuvée lors du conseil du 19 avril 2018.

- Bien qu'il ne produise plus d'effet à date comme précisé ci-après, il est rappelé qu'un autre contrat de Deposit Agreement a été conclu entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL pour une durée de 1 an à compter du 1er juin 2022, soit jusqu'au 31 mai 2023. Ce contrat a été résilié par anticipation lors de la conclusion d'un nouveau contrat en 2023. Il a eu pour effet de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€ et a été autorisé par décision du Conseil d'administration lors de sa réunion du 31 mai 2022. Par ailleurs, ce contrat entrant dans le champ des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, il a été porté à la connaissance du Commissaire aux comptes et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 mai 2023. Cette dernière avait rejeté ladite convention (ci-après le « **Deposit Agreement 2022** »).

Au cours du premier semestre de l'exercice 2023 :

- Conclusion d'un nouveau Deposit Agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en vue de mettre fin (par anticipation) et remplacer le Deposit Agreement 2022 (ci-après le « **Deposit Agreement 2023** »). Les principaux termes et conditions du nouveau Deposit Agreement 2023 sont les suivants :

- durée : 1 an avec effet rétroactif au 1er janvier 2023 ;
- montant maximum de dépôt : 40M€ ;
- taux de rémunération : taux de 2,1% par an pour le premier trimestre 2023 puis, pour les trimestres suivants, rémunération déterminée sur la base de la moyenne d'au moins trois cotations bancaires pour un dépôt de taille similaire ; cotations qui seront demandées par Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL au début de chaque trimestre ;
- modalités de résiliation : préavis de 31 jours.

La conclusion du Deposit Agreement 2023 avait été autorisée par décision du Conseil d'administration du 12 avril 2023 en raison notamment du nouveau taux de rémunération proposé, ses modalités de révisions prévues et la possibilité pour la Société de retirer les sommes à tout moment, moyennant un préavis de 31 jours.

Les modalités du Deposit Agreement 2023 ont été définies sur la base de conditions pratiquées par plusieurs banques.

Ce contrat, entrant dans le champ des conventions réglementées visés à l'article L225-38 du Code de Commerce, il a été porté à la connaissance du Commissaire aux comptes et a été soumis au vote de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2023. Cette dernière a rejeté ladite convention.